11 octobre 2006

Monsieur Xavier BERTRAND
Ministre de la Santé et des Solidarités
Ministère de la Santé et des Solidarités
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Objet : Assises nationales des Etats Généraux de la Prévention

Monsieur le Ministre,

Nos associations sont déçues de la façon dont vont se dérouler les prochaines Assises nationales des Etats Généraux de la Prévention et de la manière dont ils ont été planifiés et organisés, sans que les associations et les autres acteurs de terrain de la prévention soient associés et entendus, sans qu'une remontée de leurs expériences, de leurs propositions et de leurs difficultés soit réalisée depuis les régions. C'est tout un secteur de la prévention qui se trouve ainsi écarté et ignoré.

Certes une Commission d'orientation a rassemblé 25 experts, tous très compétents dans leur domaine, mais dont aucun ne représente le secteur opérationnel de la prévention. Le rapport du Dr Toussaint sur les "Stratégies nouvelles de la prévention" est lui-même décevant pour les associations car il ne répond ni aux attentes ni aux espérances de tous ceux qui réalisent au quotidien, sur le terrain, les actions de prévention. Qui plus est, à aucun moment des Assises ce rapport ne sera discuté. Seuls les 8 points mentionnés dans le rapport feront l'objet des ateliers, ce qui interdit toute discussion sur le rapport lui-même et toute nouvelle proposition.

Or justement le rapport du Dr Toussaint ne traite pas de cette partie majeure de la prévention, la prévention dite "de proximité" qui est une prévention sociétale, citoyenne, universelle et qui promeut l'éducation pour la santé, générale et thématique bien en amont de la seule prévention "sanitaire" traitée par le rapport. Concernant la priorité aujourd'hui reconnue aux addictions, on observe qu'à part le tabagisme aucun véritable programme n'est promu. Les acteurs de cette prévention fondamentale sont pour l'essentiel des associations et ce sont elles qui à ce titre sont dans les régions les opérateurs essentiels des PRSP financés essentiellement par le FNPEIS de l'Assurance Maladie et l'Etat.

Contact : A.N.P.A.A. 20, rue Saint Fiacre 75002 PARIS - Tél. 01 42 33 51 04 - Fax : 01 45 08 17 02

Enfin, puisque le rapport final de la Commission vous permettra d'annoncer "les orientations stratégiques et les mesures dont la mise en oeuvre sera discutée lors des forums régionaux", il apparaît que ceux-ci, loin de donner la parole aux acteurs de prévention dans les régions et de faire place à leurs interrogations et propositions, seront limités aux modalités de mise en oeuvre de ce qui aura été décidé en dehors de leur avis. Cette organisation nous semble à l'opposé d'une logique d'Etats généraux, et vous comprendrez que nos associations ne puissent participer utilement aux Assises nationales et, si leur objectif n'est pas redéfini, aux Forums régionaux.

La loi du 9 août 2004 de politique de santé publique a construit l'infrastructure de notre dispositif de prévention et de sa gouvernance. Il reste aujourd'hui à parachever ce dispositif en organisant sa superstructure autour de la mission, du statut et des moyens des opérateurs de terrain. Nous tenons donc à vous dire, Monsieur le Ministre, que nos associations restent déterminées à travailler avec vous et avec les services de l'Etat concernés, à "mieux connaître les réalités de la prévention et définir comment renforcer celle-ci à partir des besoins de nos concitoyens", et à "mettre en valeur les priorités régionales et les priorités locales". Qui, mieux que nos associations, pourrait contribuer aux tâches que vous définissez ainsi ?

Afin que l'existence, les missions, l'expérience et le point de vue des associations de prévention ne soient pas ignorés dans les Assises nationales, nous vous demandons de nous donner la possibilité de les présenter, en quelques minutes, lors de la séance plénière du 16 octobre et de bien vouloir inscrire ce volet important de la prévention dans les orientations stratégiques qui seront présentées aux forums régionaux.

Confiants dans cette possibilité que vous nous donnerez de rétablir la prévention de proximité dans les débats des Etats Généraux de la Prévention,
Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre grande considération.

Dr Alain RIGAUD
Président
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

Dr Patrick FOUILLAND
Président
Fédération des Acteurs de Alcoologie et de l'Addictologie

Jean-Pierre COUTERON
Président
Association nationale des Intervenants en Toxicomanie

Pr Jean-Pierre DESCHAMPS
Président
Fédération Nationale des Comités d'Education pour la Santé

Pr François PAILLE
Président
Société Française d'Alcoologie

Pr Michel REYNAUD
Président
Fédération Française d'Addictologie

Pr Gérard DUBOIS
Président
Alliance contre le Tabac

Pr Albert HIRSCH
Vice-Président
Ligue contre le Cancer